

# “Les jeunes Wallons ne veulent pas être maçons”

- La patronne du Forem, Marie-Kristine Vanboeckstal réplique à l'Union wallonne des entreprises.
- Elle relativise le problème des métiers en pénuries.
- Elle n'est pas opposée à un statut de personnes “non mobilisables”.

Le statut de chômeur “non mobilisable”, une idée... mais à définir

**E**t si certains chômeurs (de longue durée) devenaient “non mobilisables”? Et si, plus concrètement, ils recevaient un statut social spécifique et une allocation mais sans plus devoir démontrer avoir fait des efforts nécessaires pour décrocher un emploi, parce qu'ils sont jugés inadaptés au marché de l'emploi? Le ministre wallon en charge de l'Emploi, Pierre-Yves Jeholet (MR) disait, jeudi, à *L'Écho* qu'il n'était pas opposé à l'idée. “Il est évidemment hors de question de mettre ces personnes sur le côté mais à partir du moment où tous les efforts ont été menés en Wallonie pour tenter de les réintégrer, il faudrait peut-être aller plus loin que la dégressivité des allocations de chômage”, expliquait-il.

Le mandataire libéral ajoutait aussi que cette idée pourrait s'inspirer d'un projet de loi au niveau fédéral (le projet MMPP pour “Médical, Mental, Psychique, Psychiatrique”) bloqué actuellement par la Flandre. Les MMPP sont les allocataires sociaux que l'on considère ne pas être en mesure de trouver un emploi à cause d'un trouble physique ou psychique.

Jeudi matin, *La Libre* avait rendez-vous avec la patronne du Forem, Marie-Kristine Vanboeckstal. Cette dernière s'est montrée intéressée par la proposition. Elle se demande néanmoins “comment objectiver ce statut?” Elle évoque aussi le projet discuté au niveau fédéral pour les MMPP. Elle estime qu'actuellement, entre 15 000 et 20 000 demandeurs d'emploi wallons – près de 10% des demandeurs d'emploi – pourraient être concernés par ce statut d'inemployable.

Marie-Kristine Vanboeckstal se demande aussi ce que l'on donnera comme statut social à ces personnes “non mobilisables”. “Seront-elles maintenues de manière factice sur le marché de l'emploi pour des raisons politiques et philosophiques ou seront-elles renvoyées vers l'aide sociale?”

## Quarante-trois positions d'éloignement

Pour déterminer qui pourrait avoir droit à ce nouveau statut, les opérateurs comme le Forem utilisent l'ICF, un test, déjà utilisé par le VDAB (équivalent flamand du Forem) “et qui reconnaît 43 positions

d'éloignement du marché de l'emploi”, explique Marie-Kristine Vanboeckstal.

Globalement, le projet du fédéral consacré aux MMPP, et qui pourrait s'appliquer un jour, organiserait les choses de la façon suivante: “Le processus commencerait par trente-six mois d'accompagnement par des assistants sociaux. Ces personnes seraient amenées ensuite à passer le test ICF. Si elles sont considérées comme non mobilisables, elles auraient encore un délai de 24 mois, prolongeable de 24 mois. Durant ce laps de temps, la dégressivité des allocations de chômage serait effective. Ceux qui bénéficieraient d'une allocation d'insertion la conserveraient. Pendant ces 48 mois, il faut encore définir qui les prendrait en charge”, explique Marie-Kristine Vanboeckstal.

Précisons encore qu'à l'issue de cette période de 48 mois, une partie de ces personnes non mobilisables pourrait retrouver le marché de l'emploi. “Parce que ce sont des toxicomanes qui ont réussi leur sevrage par exemple.”

S.Ta.

## “Les métiers en pénurie en Wallonie, c’est 3 % seulement des offres d’emploi du Forem”

Entretien Stéphane Tassin

**D**epuis la mise en place de la majorité MR-CDH en Wallonie, le Forem a dû changer certaines choses dans son approche du marché régional de l’emploi. Entre les saillies du ministre Jeholet (MR), de l’Union wallonne des entreprises et la réalité économique wallonne, Marie-Kristine Vanbockestael (ancienne cheffe de cabinet PS) défend le travail de l’organisme qu’elle dirige.

**L’Union wallonne des entreprises (UWE), par la voix d’Olivier de Wasseige, accusait le Forem, dans “La Libre” du 14 décembre de ne former que 10 000 personnes dans les métiers en pénurie. Il reprochait au Forem de ne pas aider les entreprises. Que lui répondez-vous ?**

Cette expression de l’UWE avec un chiffre qui est clamé dans l’absolu, je souhaite la contextualiser et inverser la perception que cela donne du Forem – à savoir qu’il ne travaille pas bien. Le grand paradoxe lorsqu’on lit cela, c’est que l’administrateur général de l’UWE dénigre le Forem. Un dénigrement qui génère une forme de méfiance des entreprises alors que par ailleurs nos objectifs nous forcent à aller vers elles et à augmenter le nombre d’entreprises clientes et les services que nous leur donnons.

**Et donc cette contextualisation ?**

Je parle avec beaucoup de chefs d’entreprises. Il y a une discordance entre ce qu’a dit l’UWE et ce que les employeurs me disent. À son arrivée comme ministre de l’Emploi, Pierre-Yves Jeholet nous a demandé de mettre en place de nouveaux indicateurs. Des indicateurs qui déterminent l’impact du Forem. Cela s’est traduit par une dizaine d’indicateurs dont certains concernent la satisfaction de nos clients. L’indicateur qui concerne les chefs d’entreprise stagne, mais à partir du moment où nous avons aidé 9 226 entreprises de plus qu’en 2017, c’est positif de rester stable.

**Et le chiffre de 10 000 formations dans les métiers en pénurie, vous le contestez aussi ?**

J’y viens. Pour lui répondre, je pourrais m’arrêter à l’objectif du ministre qui voulait que nous formions 7 500 demandeurs d’emplois dans les métiers en pénurie en 2018. À l’heure actuelle, nous en sommes à 8 593. Nous

avons dépassé l’objectif. On pourrait contester aussi ses propos en rappelant que le marché de l’emploi wallon n’est pas composé que d’offres en lien avec les métiers en pénurie. Heureusement, il reste des tas de métiers qui ne sont pas en pénurie. Notre offre de formation représente 200 filières. Fin 2017, les métiers en pénurie représentaient seulement 3 % des offres d’emplois qui ont transité par le Forem.

**Les métiers en pénurie, c’est un vieux refrain ?**

C’était déjà un problème il y a vingt ans. Qu’on ne me fasse pas dire ce que je n’ai pas dit: il faut le résoudre. Mais ce phénomène n’est pas propre à la Wallonie, il concerne tout le monde occidental. Malgré tout, en Wallonie, avec tout ce qui a déjà été fait et dit, on ne constate pas d’afflux dans ces filières. On ne sait toujours pas pourquoi cela ne va pas mieux. Je propose de poser la question aux jeunes. Internet leur a forgé un autre regard sur le monde. Le monde qu’ils voient est plus sexy que les métiers manuels. Les jeunes ne veulent pas être maçons, bouchers, etc. Ce n’est pas moralisateur de ma part, c’est de l’observation. Ils se trompent peut être mais je trouve qu’il serait bien, lors de la prochaine législature, via une enquête à grande échelle, de comprendre ce qui motive les jeunes.

Je donnerai un exemple. Pour trouver 50 jeunes qui se forment à la boucherie pour pourvoir 36 postes vacants, il a fallu faire un travail de matraquage et appeler les gens. Ça prend un temps fou, c’est très laborieux et c’est presque un travail personnalisé.

**Comment expliquez-vous alors cette sortie d’Olivier de Wasseige ?**

Il y a quelque chose d’inexplicable dans cette sortie. Il est devenu administrateur délégué en même temps que la nouvelle tutelle et il a participé à cette grande critique du Forem. Je pensais qu’en lui expliquant chiffre après chiffre et en nuanciant les choses, parce que nous ne sommes pas parfaits, il comprendrait. Sa sortie est assez politique. Lorsqu’une critique de nature politique vient de la bouche d’un ministre, elle est compréhensible, lorsqu’elle vient de quelqu’un qui participe à la gestion du Forem, c’est plus discutable.

**La mise en place de nouveaux indicateurs, outre un véritable intérêt, sert-elle, selon vous, aussi à offrir un bilan au ministre de l’Emploi ou à accabler le Forem ?**

Tout d’abord, il faut savoir que la majorité de ces indicateurs progresse bien. Pour le reste je dirais que le fait d’avoir un bilan pour un ministre, c’est normal.

**La réforme des APE va priver le Forem d’un certain nombre d’emplois subsidiés par ce mécanisme. Comment allez-vous vous organiser ?**

Les moyens APE financent 72 équivalents temps plein au Forem. En 2019, nous les compenserons par des départs naturels. Il y a 75 départs naturels prévus par an et à peu près 200 imprévisibles. On fera glisser les personnes payées APE sur le budget ordinaire pour combler les départs prévisibles. Arithmétiquement, il y a moyen de compenser, mais c’est de l’ingénierie parce qu’on ne sait pas quels profils vont partir. Pour 2019, on peut donc tenir. Le problème, ce sont les années suivantes. Nous allons perdre le financement lié au plan Marshall. À terme, 600 personnes pourraient ne plus être financées.

**Le ministre est aussi critique à l’égard du monde de l’entreprise qui chercherait toujours “un mouton à cinq pattes”. Vous partagez le constat ?**

Il y a des gens difficiles partout. Il y a des chômeurs difficiles aussi. Alors oui, certaines entreprises cherchent le “mouton à cinq pattes”. Mais ce que les entreprises demandent dans leur grande majorité de la part des candidats, ce sont des compétences générales et des aptitudes comportementales. Elles jouent le jeu quand il s’agit de discuter des qualifications.

**Ce n’est pas le problème du Forem, ça. Vous n’êtes pas des éducateurs ?**

Certains formateurs jouent le jeu et se comportent comme des éducateurs mais pas tous. Alors comment pallier ça ? Nous cherchons à nous doter d’outils. Des formateurs chez nous se sont imprégnés de nouvelles pratiques qui permettent de voir le jeune demandeur d’emploi quelques semaines avant de commencer une formation qualifiante pour tenter de renverser la tendance.

**“À terme, 600 personnes au Forem pourraient ne plus être financées.”**

**Marie-Kristine Vanbockestael**  
Administratrice générale du Forem